

120 Heures des Carpates – EnduRoMania 2017

Règlement particulier

- 1) En juillet et août 2017, la Fondation EnduRoMania, avec le soutien de son correspondant français Jean-Christian Tirat, organise à Brebu Nou / Wietdenthal et plus généralement dans la région roumaine du Banat, 3 enduro-rallyes intitulés *120 Heures des Carpates – EnduRoMania*. Ces épreuves inscrites au calendrier de la Fédération Roumaine de Motocyclisme ont pour but de faire connaître le concept EnduRoMania Classic aux pratiquants français.
- 2) Les participants doivent être obligatoirement titulaires du permis de conduire le véhicule qu'ils pilotent. Ce véhicule devra obligatoirement être assuré et les participants couverts pour la pratique de sports à risques à l'étranger, garanti par leur assurance responsabilité civile.
- 3) Les pilotes moto, quad et SSV seront obligatoirement équipés de leur matériel de protection personnel (casque, lunettes, gants, bottes, coudières, genouillères et plastron pare-pierres pour les motards)
- 4) Chaque concurrent devra obligatoirement être équipé d'un smartphone et d'un GPS étanche type Garmin de randonnée en bon état de fonctionnement.
- 5) Les concurrents s'engagent à respecter la législation roumaine et l'environnement, à ne circuler que sur voies ouvertes à la circulation : routes asphaltées, pistes, chemins et sentiers d'exploitation agro-forestiers.
- 6) Le hors-piste, notamment sur prairie, est interdit. La vignette de l'épreuve et les accréditations ouvrent cependant un droit d'accès à certaines voies situées en zones agro-forestières, de chantiers, de servitude normalement interdites au public. Chaque pilote devra par conséquent apposer sa vignette de façon visible sur son véhicule et disposer en permanence des accréditations. Des contrôles de la police ou de l'office des forêts sont possibles.
- 7) La conduite de nuit hors routes asphaltées est vivement déconseillée sans l'accord préalable de l'organisation.
- 8) Les roues arrière sont interdites en agglomération, villes et villages.
- 9) Conformément à la réglementation roumaine, tolérance zéro gramme d'alcool dans le sang dès lors que l'on est au volant ou au guidon.
- 10) Une attention toute particulière sera portée au respect de la nature et de ses usagers. Ralentir, voir couper son moteur en présence de troupeaux ou d'attelage hippomobile est un comportement de respect élémentaire. Tout agissement contraire à ces principes peut donner lieu à une exclusion immédiate sans remboursement.
- 11) Les concurrents admettent que la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM), la Fédération Roumaine de Motocyclisme (FRM), la Fondation EnduRoMania et son correspondant français Jean-Christian Tirat ne seraient être tenus pour responsables en cas de dommage physique ou matériel sur eux-mêmes ou sur Autrui, dommages causés par eux-mêmes ou par Autrui et/ou par ou sur leur véhicule et autres biens ; que ces dommages soient la cause d'accident, de vol, d'incendie, d'événement climatique ou de tout autre aléa.
- 12) Les concurrents déclarent en outre être personnellement responsables de tout dommage qu'ils causeraient à Autrui ou à leurs biens dans le cadre des *120 Heures des Carpates – EnduRoMania*, ou d'un *EnduRoMania Classic*, notamment si le sinistre était causé par une infraction à la réglementation routière ou au règlement particulier à l'épreuve.
- 13) Les concurrents sont réputés avoir lu et accepté sans réserves les termes et conditions du présent règlement, qui devra être daté et signé au plus tard lors des formalités administratives du jour 1.

Je soussigné (nom, prénom):

Certifie avoir pris connaissance du règlement particulier aux 120 Heures des Carpates – EnduRoMania et aux EnduRoMania Classic, l'approuver sans réserve et m'engage à le respecter en tous points.

Signature et date précédées de la mention *Lu et approuvé* :